

CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION

Mardi 1^o Septembre 2009

Présents : ARZOINE David, MALAUSSE Pierre, REGNIER Philippe, MACCIO Serge, GOUIRAND Jean-Pierre, MEDINA Guy, QUINTANILLA Marc, BOTTACHIARI Raymond, RAVAUD André, LEMORT Christine, MATHIEU Gilbert, CHARLES André, MENDEZ Sylvie, DELALANDE Jacqueline, OLLIVIER Valérie.

Invité : Daniel SILMAN

Excusés : BELMONTE François, ROBERT Alain, LEDROUMAGUET Arnaud.

Ouverture de la réunion à **18 h 30** -

Président de séance : **Pierre MALAUSSE**
Secrétaire : **Marc QUINTANILLA**

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du PV de la réunion du 8 juin 2009

2/ Compte rendu de l'entretien du 24 juillet 2009 avec le Maire de Six-Fours Les Plages

3/ Proposition de travaux destinés à économiser l'électricité

4/ Bilan du tournoi d'été 2009

5/ Avenir de Childéric au sein du Club

6/ Questions diverses

1) Approbation du PV de la réunion du 8 juin 2009

Guy MEDINA demande que soit rajouté « **sur l'affiche** » à la fin de la 1^o phrase du point 3 « **Préparation du tournoi d'été 2009** ».

Cette modification effectuée, le PV de la réunion du 8 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

2) Compte rendu de l'entretien du 24 juillet 2009 avec le Maire de Six-Fours Les Plages

Pierre MALAUSSE fait le compte rendu de l'entretien avec le Maire de Six-Fours à laquelle il a participé avec Marc QUINTANILLA. Après échange des points de vue, les 2 parties ont convenu de se revoir dans 1 an. Si le CSMT LA COUDOULIERE démontre qu'il a été capable de réduire sa consommation d'électricité, le Maire s'est engagé à prendre en charge tout ou partie de la facture annuelle correspondante.

Par ailleurs, Monsieur VIALATTE, a confirmé aux 2 représentants du Club, que les grillages des courts seraient effectivement changés d'ici la fin de l'année 2009, et que le coût de ces travaux qui s'élève à 30 000 €, serait pris en charge par la Commune.

3) Proposition de travaux destinés à économiser l'électricité

Marc QUINTANILLA propose que des horloges pour contrôler la consommation d'électricité des radiateurs du bureau, club House et vestiaire soient installées avant l'hiver. Gilbert MATHIEU se porte volontaire pour étudier la solution technique et procéder au chiffrage de l'opération.

Sur suggestion de Philippe REGNIER, il est également préposé de fermer l'accès du Club, aux personnes non membres à l'aide d'un système de fermeture automatique fonctionnant avec un badge. Le coût de cet équipement est de 965 € sur la CENTRAL DU CLUB de la FFT.

Le Comité de Direction donne son accord à l'unanimité sur le principe de ces travaux.

4) Bilan du tournoi d'été 2009

Marc QUINTANILLA présente le bilan financier du tournoi d'été. Ce dernier affiche un excédent de 2601,99 €, grâce à la forte progression des droits d'inscription, traduction de la participation record de cette édition 2009.

Philippe REGNIER intervient pour faire un point de la trésorerie au 1^o septembre 2009. Les comptes au CREDIT MUTUEL affichent un solde créditeur de 800 € pour le compte courant et un solde créditeur de 12800 € pour le Livret Bleu. Le résultat comptable de l'exercice devrait se situer aux environs de 6000 €, en raison de la progression sensible des subventions reçues et des excédents constatés lors des tournois, ainsi que de la diminution de certaines charges de fonctionnement en particuliers le téléphone.

Guy MEDINA présente son rapport moral du tournoi.

Il regrette l'insuffisance d'organisation en particulier pour la buvette, le manque d'implication du Comité de tournoi et de certains membres du Comité de Direction. Il regrette également d'avoir été dénigré par derrière par certains membres du Club.

David ARZOINE et Pierre MALAUSSE font part à Guy MEDINA de la difficulté de collaborer avec lui en raison de son caractère qui rend son relationnel difficile et de sa difficulté à faire confiance aux autres qui l'empêche de déléguer.

Guy MEDINA rappelle les prérogatives d'un juge-arbitre et cite quelques initiatives malheureuses prises par certains, ce qui conforte, hélas, sa défiance à l'égard de ceux-ci.

Philippe REGNIER félicite pour sa part Gut MEDINA pour l'énorme travail fourni pendant le tournoi avec des journées qui se sont parfois terminées à 3 heures du matin.

5) Avenir de Childéric au sein du Club

Marc QUINTANILLA rappelle ce que le Club a fait pour Childéric au cours des 2 dernières années. Le CSMT LA COUDOULIERE, à travers un contrat d'apprentissage, lui a permis d'acquérir un métier et d'obtenir son brevet d'état de moniteur de tennis en 2008. En 2009 le Club a fourni un emploi à Childéric.

Philippe REGNIER rappelle, à juste titre, que le contrat de travail de Childéric, prévoit de faire de l'accueil, de l'administratif et de l'entretien et que ces tâches ne l'intéressent pas. Philippe ajoute que dans le même temps Childéric a fait du bon travail au sein de l'Ecole de Tennis et que Daniel et Childéric sont complémentaires et qu'ils feraient grandir le Club en travaillant ensemble.

Un groupe de travail, composé Serge MACCIO, David ARZOINE, Philippe REGNIER et Marc QUINTANILLA a été constitué pour examiner les pistes permettant de garder Childéric au Club. Des suggestions sont faites par le groupe de travail sans constituer de solution miracle.

Avant de les examiner, Marc QUINTANILLA, propose de donner la parole à chacun des membres du Comité pour exprimer son avis sur le sujet.

Un tour de table s'engage et chacun donne son opinion sur la question.

A l'issue de la discussion, la proposition suivante, qui reprend les suggestions du groupe de travail et certaines des idées émises lors du tour de table est mise au vote:

- Le contrat de travail de Childéric, aidé sous la forme d'un CAE, sera renouvelé pour 6 mois supplémentaires du 1^o décembre 2009 au 31 mai 2010. Pendant cette période Childéric devra mettre en œuvre immédiatement son projet tennis constitué par :
- La création d'une Ecole de Tennis adulte
- Assurer l'entraînement des Equipes adultes participant aux Interclubs
- Prendre en charge 1 groupe de PASS TENNIS
- Assurer une partie des entraînements des jeunes sous délégation de Daniel
- Organiser et mettre en œuvre à égalité avec Daniel le TEAM des Jeunes.
- Trouver un établissement scolaire pour proposer un ATE.

L'ensemble des recettes qui seront générées par ces activités seront encaissées par le Club et serviront à rémunérer Childéric en juin 2010.

Cette proposition est mise au vote.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 13

Cette proposition est adoptée par le Comité de Direction.

6) Questions diverses

Il est proposé d'organiser l'assemblée générale le 17 octobre 2009 à 10 heures au club house du Foot.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00

Le Président de séance
Pierre MALAUSSE

Le Secrétaire de séance
Marc QUINTANILLA